



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladie d'Alzheimer

Question écrite n° 6125

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la prolongation du Plan Alzheimer. En effet, le Président de la République a annoncé vendredi 21 septembre 2012 la prolongation du Plan Alzheimer et son évaluation, initialement prévu de 2008 à 2012 pour « en améliorer l'efficacité ainsi que son élargissement aux maladies neurodégénératives ». « Les avancées constatées dans la prise en charge de la maladie d'Alzheimer permettront d'enrichir les orientations de la loi d'adaptation de la société au vieillissement », précise le Président de la République. Il me paraît ainsi nécessaire de mettre en place une politique publique d'accompagnement ambitieuse et pérenne. D'autre part, les résultats obtenus ces dernières années par les équipes françaises ayant permis de mettre en évidence de nouveaux déterminants génétiques de la maladie, rendent urgent le développement de recherche permettant le diagnostic précoce de la maladie et d'accélérer la mise en place de traitements adaptés. Selon l'association France Alzheimer, la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées touchent quelque 850 000 personnes en France et près de 250 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. Environ 500 personnes travaillent en France sur la recherche contre cette maladie. Ainsi, il lui demande les moyens que le Gouvernement entend mobiliser pour la mise en place d'une politique publique pérenne afin de répondre aux besoins immenses et immédiats en termes de qualité de vie des malades et de leur famille. Il l'interroge également sur les moyens alloués au Plan Alzheimer sur la nouvelle période.

Texte de la réponse

Le 21 septembre 2012, le Président de la République ainsi que la ministre des affaires sociales et de la santé, la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et la ministre déléguée chargée des personnes âgées et de l'autonomie ont annoncé, à l'occasion de la journée mondiale sur la maladie d'Alzheimer, que le « plan Alzheimer » sera prolongé au terme d'une évaluation et qu'il sera élargi à l'ensemble des maladies neurodégénératives pour le bénéfice d'autres patients. A cette fin, les ministres concernées ont confié au Pr Joël Ankri et au Dr Catherine Van Broeckhoven, avec l'appui de l'inspection générale des affaires sociales et de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, la mission d'évaluer le plan et de faire des propositions pour un plan élargi aux autres maladies neurodégénératives. Le 26 juin 2013, leur rapport a été rendu public. Il met en évidence les réalisations importantes du plan tant en matière scientifique que dans le diagnostic, la prise en charge des malades et l'accompagnement des familles. Le rapport appelle à prolonger l'action en faveur des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, en l'étendant à d'autres maladies neuro-dégénératives, appelant des réponses communes. Le Gouvernement souhaite poursuivre l'action en faveur des malades d'Alzheimer et de leurs familles, en l'intégrant à un nouveau plan prenant en compte les maladies neuro-dégénératives à expression cognitive et comportementale. Ce plan sera élaboré en tirant tous les enseignements du rapport d'évaluation et en concertation étroite avec l'ensemble des acteurs, les associations de malades et leurs familles. Il permettra de poursuivre et d'améliorer la politique publique à destination de cette population. Ce futur plan trouvera toute sa place dans la stratégie nationale de santé lancée le 23 septembre 2013.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6125

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5287

Réponse publiée au JO le : [11 février 2014](#), page 1264